

HISTORIQUE DU PROJET A104 ET DU CO.P.R.A. 184

1989

Michel Rocard inscrit le «Bouclage de la Francilienne» dans l'Ouest Parisien.

1991

L'État annonce l'autoroute A184 entre Cergy et Orgeval.
LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE SE REGROUPEMENT ET FORMENT LE COLLECTIF CO.P.R.A. 184

1992

Simulacres de concertation organisés par les Autorités.
Nombreuses manifestations des populations.
Trois 1er Ministres annulent le projet: P. Bérégovoy en 1993, E. Balladur en 1995, L. Jospin en 1997.
L'A184 est rebaptisée A104 en 1996.

1998

J.P. HUCHON, Président de la Région IdF n'inscrit pas l'A104 au contrat de plan 2000-2006. Blocage du dossier.

1999

Le Ministre des Transports saisit la CNDP.
Le projet s'appelle désormais « Prolongement de la Francilienne de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval ».

2005

12 000 personnes participent au débat public de mars à juin.
En septembre le Ministre des Transports choisit le «Tracé vert» parmi cinq tracés.

2006

Manifestation d'ampleur régionale en février : 10 000 personnes défilent dans la ville de Conflans-Sainte-Honorine contre la décision du Ministre.

2007

Création du Comité des Maires contre l'A104. Ce comité et le CO.P.R.A. 184 organisent une manifestation avec des milliers de personnes entre Poissy et Carrières-sous-Poissy.

2008

Des Élus réclament l'A104, d'autres négocient avec l'État.
Au Sud d'Achères les Élus refusent l'A104. Fin 2011, l'État lance un appel d'offre «Études» pour l'A104 limitée à Achères.

2009

2011

Le nouveau Ministre des Transports veut hiérarchiser les projets de Transports et met en place la Commission Mobilité 21.
Suite au rapport de cette commission, l'A104 est classée parmi les projets de seconde priorité, échéance 2030-2050.

2012

2013

Le CO.P.R.A. 184 multiplie ses actions vis à vis des Élus et des Autorités pour obtenir l'annulation du Tracé vert A104.
Le statut du projet peut être révisé à tout moment. L'A104 est une épée de Damoclès au-dessus des populations.

Depuis
2013

2016

25 ANS D'ACTION DU CO.P.R.A. 184. LA LUTTE CONTINUERA JUSQU'A L'ANNULATION DÉFINITIVE DU TRACÉ VERT A104

Ne pas jeter sur la voie publique



CO.P.R.A. 184

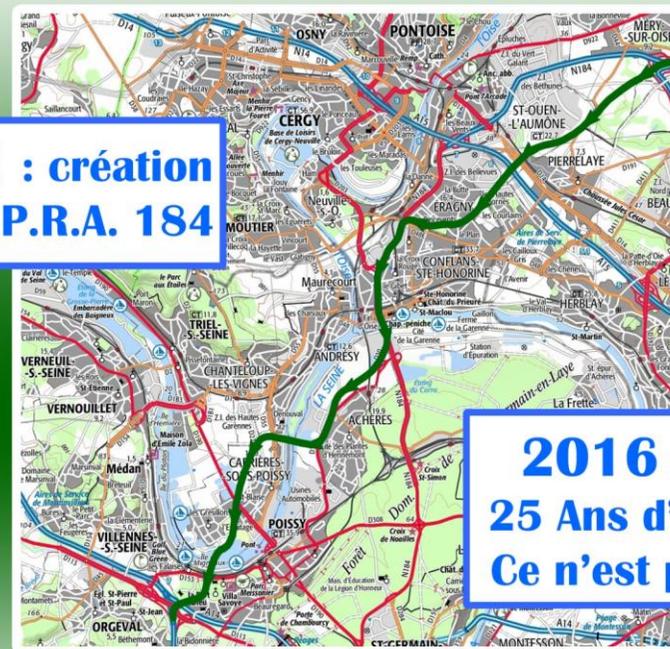
Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)
BP 30035 Eragny 95611 Cergy Pontoise cedex



*Le CO.P.R.A. 184 vous présente ses
Meilleurs Voeux pour l'Année 2017*

**Le vert est la couleur de l'espoir
Notre vœu le plus cher pour le «Tracé vert» A104 :**

OBTENIR SON ANNULATION DÉFINITIVE



**1991 : création
du CO.P.R.A. 184**

**2016 : déjà
25 Ans d'action.
Ce n'est pas fini**

**Mobilisons-nous en 2017 pour
obtenir l'annulation du «Tracé vert» A104
Pas d'autoroute en zones urbanisées**

www.copra184.org contact@copra184.org

<https://twitter.com/copra184>

<https://www.facebook.com/CopraA184/info/>